



Mouvement Citoyen

Radio Kanal K – « Fenêtre sur l’Afrique »

est une émission hebdomadaire de Radio Kanal K à Aarau en Suisse

Email : fenetre.afrique@gmail.com - Tél : 004178 949 19 14

Samedi 12 Novembre 2011, 20h - 21h.

Partenaires : Togocity.com et icilome.com

Journalistes : Sylvain Amos et un confrère basé en Allemagne : **Romain Koudjodji**

Invité : Dr Yves Ekoué AMAÏZO, auteur du livre *Crise financière mondiale. Des réponses alternatives de l’Afrique*, éditions Menaibuc : Paris, 2010 et Coordinateur général du Collectif pour la Vérité des Urnes – Diaspora (www.cvu-togo-diaspora.org).

Questions posées par les Journalistes et Réponses de l’invité :

1- Dr Yves Ekoué Amaïzo, vous êtes économiste et auteur et c'est justement à ce titre que vous avez publié en 2010 un livre intitulé *Crise financière mondiale: des réponses alternatives de l’Afrique* aux Editions Menaibuc à Paris. Pourquoi parle-t-on depuis quelques années de crise financière mondiale ?

YEA. Une crise financière concerne les acteurs en difficultés financières, ayant du mal à payer leurs engagements à leurs créanciers. En l’espèce aux Etats-Unis, il s’agit des ménages pris à la gorge par des prêts usuriers dus à un manque de régulation de l’Etat. Cela a entraîné la faillite des ménages mais aussi des institutions de prêts qui y étaient liées, puis a contaminé les entreprises privées et les structures bancaires, d’assurance et de fonds de pension qui avaient spéculé sur la capacité de ces gens à rembourser ou à honorer leurs engagements. C’est aussi la priorité donnée à la dérégulation et les opérations hors bilans des banques qui a permis l’absence de contrôle et l’introduction d’actifs toxiques. Le fait de ne plus être en mesure d’honorer les engagements rentrés dans les comptes des banques et autres institutions entraîne la faillite et l’Etat a dû intervenir comme un pompier en s’engageant à prêter et à se faire rembourser quand la situation se sera améliorée. Sauf que depuis 2007/2008, d’autres volets de la crise ont pris le dessus, ce d’autant que personne n’a changé le système de dérégulation dans sa profondeur et personne n’a touché aux évasions dans les paradis fiscaux. On parle de crise financière qui perdure dès lors que ce sont les Etats qui socialisent les pertes, ce qui revient à payer pour les Banques qui ont mal géré. L’avenir du monde repose sur la croissance économique des pays émergents des pays en développement, notamment l’Afrique qui a plus de 5 %.

2- Selon vous, dans la résolution de la crise mondiale de 2008, l’Afrique n’est en rien responsable de la misère de l’Europe. L’Afrique doit-elle refuser de payer sa dette et y ajouter partiellement celle des pays riches justement parce qu’elle n’est pas responsable. Pourtant nous vivons dans un monde interdépendant, comment est-ce possible ?

YEA. La dette publique correspond à la dette de l’ensemble des administrations publiques considérées parties de la comptabilité nationale. On parle de dette consolidée pour les dettes à long terme et de dette flottante pour la dette à court terme. La dette extérieure se constitue quant à elle de l’ensemble des engagements pris envers d’autres États ou institutions financières étrangères. Alors il faut d’abord distinguer entre la dette inique basée sur la corruption et des mauvais arbitrages imposés par le monde

Mouvement Citoyen

extérieur et la dette réelle qui sert à soutenir les capacités productives d'un pays. Pour dire que l'on ne veut pas payer, il faut aussi être propre. Alors qui, des dirigeants en Afrique, peut facilement dire qu'il ne veut pas payer ? Avec quel pouvoir de décision en économie, ce que l'on appelle la marge économique qui permet d'ailleurs une marge politique ? C'est justement l'interdépendance qui sert de levier à tout ceci. Au lieu de permettre d'offrir des opportunités aux pays pauvres, surtout africains, la mondialisation offre plus sa face lugubre, celle des inégalités à l'échelle de la planète avec les riches qui deviennent de plus en plus riches, et les pauvres de plus en plus pauvres, condamnés à s'indigner.

3- Nous avons noté dans votre livre que la crise financière de 2007/2008 n'est que le début d'une crise profonde qui peut se prolonger sur plusieurs décennies. Ne faites-vous pas quelque part l'oiseau du malheur en étant trop pessimiste ?

YEA. Non, je suis optimiste de nature. Mais en économie, nous travaillons avec des statistiques et des projections. Rien ne permet d'éviter la récession en union européenne... Les effets collatéraux pourraient toucher l'Afrique s'il y a resserrement du crédit. Par ailleurs, l'Afrique vend de plus en plus en Asie et obtient aussi ses crédits fournisseurs ou acheteurs de là-bas... donc oui, la crise va durer en Europe qui va rentrer en récession en 2012 avec des chances de sortie de crise d'ici 2016 si l'on ne rentre pas en guerre d'ici là. La guerre contre l'Iran est déjà programmée. Comme toujours, l'Occident croit faire une guerre-éclair et on risque après des tergiversations et des négociations de paix sans fin de retrouver le monde partagé entre d'un côté les agresseurs sans preuves et les pays amis de l'Iran comme la Russie et peut-être même la Chine... Les attentats pourraient aussi recommencer. L'Afrique croit être immunisée. Oui si elle reste neutre. Mais si elle s'aligne sur les positions occidentales comme le Kenya ou le Nigeria, ce sont des séries d'attentats qui vont réveiller l'Afrique qui croit qu'elle peut encore jouer de sa neutralité coupable. Non, je ne suis pas pessimiste mais réaliste quant à l'avenir du monde. Je pense même que cela pourrait être pire que ce que j'envisage pour le moment.

4- A la page 15 de votre livre, on peut remarquer aisément que vous dénoncez l'allègement de la dette africaine comme des opérations d'écritures comptables qui permettent à l'Afrique de se rendetter assez facilement. Pourriez-vous être plus explicite ?

YEA. Il y a deux problèmes ici. Personne ne peut être contre un effacement de dettes. Personne ne peut être contre un allègement de dettes. Mais vous ne savez pas à quelles conditions se font ces réductions de dettes. Si on vous propose de réduire la dette du Togo et en contrepartie de privatiser les capacités productives ou les institutions financières du pays comme c'est d'ailleurs le cas, la réduction de dette pourrait signifier que l'on oublie la mauvaise gouvernance passée de l'Etat togolais mais, en compensation, cet Etat doit céder des actifs du pays... Le port appartient-il au Togo ? La réponse est négative. Le phosphate ne va pas tarder à être cédé. L'électricité est fournie par des Américains. Enfin, les institutions financières sont en passe d'être privatisées. C'est souvent l'occasion d'une grande corruption.

La deuxième partie de votre question est qu'il y a bien un jeu d'écritures comptables. Si on remplace une partie de la dette publique du Togo par une somme et que cette somme équivaut à la vente du port du Togo, vous comprenez qu'il suffit de céder le port du Togo pour que le nom du Togo en tant qu'actionnaire disparaisse au profit du nouvel actionnaire majoritaire, une multinationale française par exemple. La réalité au niveau du ministère des finances est que si le poids de la dette du Togo était de 68 % et qu'il tombe maintenant à environ 27 % du produit intérieur brut, ou la richesse du pays, il faut comprendre que le Togo a cédé son port contre une dette. Mais en réduisant le poids de sa dette, le Togo peut se ré-endetter de nouveau. Si le système politico-économique ne change pas, et que ce sont les

Mouvement Citoyen

mêmes qui ont mal géré qui peuvent se ré-endetter, vous comprenez qu'ils ne peuvent que refaire ce qu'ils ont déjà fait. D'où l'importance de changer les approches et les individus. Le peuple le souhaite avec les élections, mais si la vérité des urnes n'est pas respectée et que les occidentaux soutiennent le système en place car bénéficiant du rachat du port à un prix favorable, il est difficile d'envisager les alternances de politique économique au Togo.

5- Par ailleurs, à la page 50 de votre livre dans votre proposition de réponses alternatives de l'Afrique, vous affirmez que la régulation de la crise financière sans l'Etat, ou avec un Etat affaibli, est une erreur économique. Quels sont vos arguments qui soutiennent cette affirmation?

YEA. D'abord tentons d'être clair car l'exhaustivité en cette matière et avec le temps imparti n'est pas possible.

Premièrement, l'économie du « *laisser faire* » ou la « *main invisible* » qui affirme que les marchés s'équilibrent d'eux-mêmes est un mythe en économie de développement, ce qui ne veut pas dire que c'est faux dans un marché concurrentiel totalement libre. Mais dites-moi où vous trouverez ces marchés libres de toutes interventions faussant justement la concurrence ? La première chose qu'ont faite les Etats-Unis lors de la crise financière de 2007/2008 est de l'interventionnisme, y compris jusqu'à entrer dans le capital de sociétés privées, même s'il fut question de ne pas y rester éternellement et d'en profiter pour faire de l'argent lors des remboursements. Donc, on est bien en économie de l'interventionnisme.

L'autre argument en faveur de cette thèse est que les arbitrages de l'Etat ne sont jamais neutres. C'est cela la politique. Il faut donc veiller à ce que l'Etat lui-même repose sur une base démocratique, ce qui n'est pas le cas du Togo où l'Etat sert d'abord une catégorie, des amis extérieurs comme intérieurs de Faure Gnassingbé et une clientèle attirée par le pouvoir et l'argent d'abord. Donc l'interventionnisme de l'Etat n'a rien de répréhensible en soi. C'est la discrimination aux dépens du peuple qui fait problème et qu'il faut corriger.

Enfin, il y a un troisième argument et c'est le plus important : L'Etat est toujours le payeur en dernier ressort. Il est le garant en dernier ressort. En principe, il sera le dernier à faire faillite. A ce titre, si l'Etat est affaibli, défaillant ou si l'Etat n'existe même pas, il est difficile même qu'il intervienne efficacement. Par ailleurs, l'Etat doit avoir des alternatives financières à défaut de stratégie de long terme. Un pays sans un Etat fort au plan économique et sans marge économique ne peut entreprendre et réussir une régulation de ses contradictions économiques internes, à fortiori contenir par la régulation une crise financière interne ou en provenance de l'étranger. C'est donc une erreur économique de pousser des Etats défaillants, faibles ou inexistants en termes d'indépendance économique à faire de la régulation. Ces Etats sont souvent alignés sur les injonctions économiques de structures externes au pays. Il faut citer les institutions internationales adeptes du consensus de Bretton-Woods, les Etats ex-coloniaux et, plus fréquemment, les entreprises transnationales dont les chiffres d'affaires sont des multiples des budgets des Etats africains.

6-Vous êtes de ceux qui soutiennent que l'Afrique ou du moins les Etats de l'Afrique de l'Ouest doivent créer leurs propres monnaies. Comment cela est-il possible sans conflit d'intérêt ? Et si cela est possible, pensez-vous que ce soit possible dans ce monde de globalisation de confier la création de monnaies, source d'indépendance économique à une institution étrangère ?

YEA. Je soutiens que l'Afrique a besoin d'une monnaie commune. Mais qu'il est plus sérieux et efficace de commencer par une monnaie sous-régionale fondée sur les Etats qui acceptent volontairement et

Mouvement Citoyen

démocratiquement d'en faire partie. Il ne faut pas en faire une obligation. Il n'est pas possible aussi d'y admettre un Etat qui ne s'engage pas à respecter les critères de convergence économique, critères qui ne peuvent être calqués sur ceux de l'union européenne notamment ceux de Maastricht que les Européens eux-mêmes ne respectent pas.

Il n'y a là aucun conflit d'intérêt dès lors que l'approche est démocratique pour céder une part du pouvoir national au niveau sous-régional ou continental. C'est ce que l'on appelle la subsidiarité et que le pouvoir togolais refuse de respecter dans le cadre de la réintégration des députés de l'Alliance Nationale pour le Changement, abusivement écartés, pour ne pas dire licenciés, du parlement togolais. Rappelons que la décision de réintégration émane de la Cour de Justice de la CEDEAO et que le Togo a accepté son autorité, malgré l'article 106 de la Constitution togolaise qui stipule que la Cour constitutionnelle décide en dernier ressort... Ceci est vrai au niveau national mais faux au niveau sous-régional ou continental.

Enfin, il n'est pas question de confier la monnaie commune à une structure étrangère ou avoir un structure étrangère qui a un droit de véto dans la décision comme c'est le cas dans le système du Franc CFA avec Paris qui influence pratiquement tout au service, en priorité, des entreprises actives dans le réseau « *Françafrique* ».

7- Pensez-vous à la pertinence de la thèse de la « malédiction des ressources naturelles », un livre écrit par un Général Français, qui soutient que pour plusieurs raisons, être richement doté en ressources naturelles est un frein au développement ?

YEA. Il n'y a aucune pertinence dans la thèse de la « *malédiction des ressources naturelles* ». J'ai eu un débat avec ce Général français sur Radio France International. Quand j'ai expliqué que si ces ressources naturelles se trouvaient sur le territoire français, à Marseille, Bordeaux, Lyon ou Paris, le Gouvernement français ne pourrait penser un instant qu'il s'agit d'une malédiction mais plutôt une bénédiction. Par ailleurs, si c'est une malédiction comme le pétrole ou l'uranium, pourquoi les pays occidentaux, la France et les Etats-Unis en tête, se précipitent pour courir après la malédiction pour se l'accaparer. Le frein au développement n'est pas la matière première mais bien la gestion des recettes tirées de cette matière première. La mauvaise gouvernance provient justement de l'interventionnisme des Etats occidentaux qui ne perdent jamais une occasion de ne pas intervenir alors que l'Afrique ne leur a rien demandé.

La malédiction en l'espèce, ce sont les représentants de ces pays ou de ces entreprises transnationales qui refusent de payer le prix du marché et s'organisent autour d'un système de corruption pour que certains dirigeants des Etats africains envoient volontairement les recettes de ces matières premières, vendues le moins cher possible pour ne pas dire gratuitement parfois, à l'extérieur, non sans prendre au passage leurs commissions. Cette forme moderne de l'économie de la corruption est générée par le corrupteur. Donc, la malédiction, c'est d'abord le corrupteur qui avec son allié, le corrompu, détourne les richesses extraites des ressources naturelles vers d'autres cieux, au lieu de les utiliser pour le bien-être des populations et le développement.

8- A votre avis, la performance médiocre des pays en Afrique subsaharienne jusqu'à la fin des années 90 est-elle attribuable à un environnement géopolitique peu propice à la croissance ?

YEA. La réponse est oui, mais l'environnement géopolitique n'explique pas tout. La mauvaise gestion et la gabegie des dirigeants africains, extrêmement irresponsables à cette époque doivent être décriées. Aujourd'hui, l'amélioration des prix des matières premières et une meilleure gestion tendent à donner une meilleure image à l'extérieur de l'Afrique. Mais il y a encore beaucoup de pays où l'utilisation des

Mouvement Citoyen

recettes produites ne sert pas le pays mais le petit club de ceux qui accaparent le pouvoir en dehors des règles démocratiques, ce avec le soutien extérieur de ceux qui choisissent leur candidat le mieux capable de les servir.

9- Dans votre ouvrage, vous parlez de plus en plus de l'implication de la Diaspora Africaine dans la résolution des crises politiques, économiques, sociales et culturelles en Afrique : Comment cela est-il possible ?

YEA. L'implication de la Diaspora africaine dans les affaires de l'Afrique et du monde noir est une évidence. Que vous choisissiez le secteur que constitue la résolution des crises politiques, économiques, sociales et culturelles en Afrique n'est pas neutre. C'est en fait l'absence de vérité des urnes. Regardez le Cap Vert, la Zambie ou le Ghana, la Diaspora africaine est présente. Elle investit et n'a pas trop à s'occuper de résoudre des crises car la démocratie est fondée sur la Vérité des urnes et les crises sont résolues dans le cadre d'institutions de la République fonctionnant sans l'intervention du pouvoir central.

Au Togo, il n'y a pas eu de vérité des urnes lors des élections présidentielles de 2005, ni lors de celles de 2010. La constitution veut que Faure Gnassingbé soit dans son dernier mandat. Donc si Faure Gnassingbé est un démocrate, il devrait annoncer qu'il n'est pas candidat en 2015 et certainement que le Togo assistera à la fin de la contre-vérité des urnes. Si cela est fait, les candidats potentiels de la Diaspora pourront s'organiser et choisir une représentation pour mieux s'affirmer et aider le Togo.

10- Parlons maintenant avec votre permission de l'actualité au Togo, puisque vous êtes également Coordinateur Général du Collectif pour la Vérité des Urnes - Diaspora (CVU-Togo-Diaspora.org), un mouvement citoyen indépendant. L'actualité politique au Togo, c'est la décision de la Cour de justice de la CEDEAO qui condamne le Gouvernement togolais à réparer les dommages causés aux 9 députés de l'ANC lesquels d'après la Cour de Justice de la CEDEAO n'ont pas démissionné et ne sont pas exclus de l'Assemblée Nationale. Une manifestation a été organisée mercredi dernier (9 novembre 2011) par l'ANC qui demande la réintégration de ses 9 députés. Certains togolais pensent que l'opposition doit mettre un peu de l'eau dans son vin afin de trouver une solution politique et pacifique à part les manifestations qui n'arrivent pas à faire fléchir le pouvoir de Faure: Quel est votre point de vue ?

YEA. Tout d'abord, je rappelle que le Collectif pour la Vérité des Urnes est le prolongement du travail d'un groupe de réflexion que je dirige aussi qui s'appelle Afrology. La partie Diaspora de CVU est financièrement et intellectuellement autonome. Cette précision est importante pour éviter d'être assimilé à des bruits infondés qui circulent au Togo.

Comme, je l'ai indiqué tantôt, le Gouvernement togolais a été condamné par la Cour de Justice de la CEDEAO. Il y a autorité de la chose jugée. L'article 106 de la Constitution togolaise n'a de valeur juridique qu'au Togo. Dès lors que le Togo a accepté de signer des accords sous-régionaux ou continentaux, c'est le principe de la subsidiarité qui prime. L'Etat togolais doit simplement arrêter de croire qu'il est un modèle de bonne gouvernance et stopper ses interférences dans le principe de la séparation des pouvoirs entre le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif. A ce titre, le Gouvernement se propose de payer les 3 millions de FCFA à chacun des députés comme cela a été demandé par la cour de justice. Cela a été rejeté par l'ANC qui risque alors de donner l'impression d'accepter une sorte de demi-mesure. Il faut donc refuser de prendre cet argent car c'est un problème de principe, de droit et de justice. Le Gouvernement de Faure Gnassingbé utilise l'Etat togolais pour des règlements de compte sur la scission entre l'UFC aujourd'hui réduite à AGO et l'ANC. L'Etat togolais a été condamné parce qu'il est juge et partie dans ce dossier. Les députés doivent être réintégrés et l'argent payé de manière concomitante. En dehors de

Mouvement Citoyen

cette option, il faut saisir la Cour de justice par un recours en révision pour permettre de constater le refus d'exécuter l'autorité de la chose jugée, notifier l'Union africaine, les autres structures régionales et les Etats occidentaux qui soutiennent Faure Gnassingbé et son gouvernement RPT/AGO qu'ils soutiennent un hors-la-loi.

Sur les manifestations, vous avez tort de croire que les manifestations ne vont pas faire fléchir Faure Gnassingbé. Avec le cas de l'interventionnisme des occidentaux en Côte d'Ivoire et en Libye, il faudra bien peu pour intervenir au Togo dès lors que les Occidentaux qui se sont trompés sur Faure Gnassingbé et ont soutenu un anti-démocratie auront compris leur erreurs. Les manifestations sont des rappels car les dirigeants du monde occidental sont parfois très amnésiques quand il s'agit de se rappeler les crimes, les abus de droits humains et les dénis de démocratie au Togo. Les pays occidentaux se cachent derrière la dictature de la Cour constitutionnelle. Mais, tout cela ne devrait pas durer avec les médias de plus en plus libres à l'extérieur du Togo ; le peuple ne peut que devenir de plus en plus mûr en politique. Enfin, les élections de mai 2012 en France, quel que soit le gagnant, vont modifier les comportements entre la France et le Togo. Le Président Yayi Boni a été reçu moins de 20 minutes par Nicolas Sarkozy lors de sa visite officielle du 9 novembre 2011 ; cela a été interprété comme une mauvaise réception surtout lorsque Yayi Boni pense, après avoir tant donné à la France en respectant scrupuleusement les injonctions de Paris, qu'il ne méritait pas cela. Il a tellement été vexé qu'il a refusé de rencontrer la diaspora béninoise à Paris, laissant d'ailleurs une ardoise assez importante aux organisateurs qu'il refuse pour le moment de payer. Il faut voir dans ces changements d'attitudes des dirigeants occidentaux que les dirigeants africains qui jouent les « *béni oui-oui* » ne sont plus en odeur de « *sainteté* ». Il y a de nombreux changements à venir et ce sont les dictateurs africains, avec ou sans la Cour constitutionnelle, qui seront surpris.

11- Parlons maintenant du dialogue en cours. A sa 7^{ème} séance cette semaine, les participants au Cadre Permanent de dialogue et de concertation (CPDC) ne sont toujours pas parvenus à se mettre d'accord sur le régime idéal pour le Togo, notamment les polémiques politiciennes sur le régime semi présidentiel et régime présidentiel. Quelle analyse faites-vous au sein du CVU-Togo-Diaspora?

YEA. Vous avez raison de parler de « *polémiques politiciennes* ». En effet, le problème n'est pas un Cadre permanent de dialogue et de concertation. C'est pour endormir le peuple ou donner un peu à manger à ceux qui n'arrivent pas à se classer dans le système togolais. Il n'y a que deux catégories au Togo pour le CVU : ceux de la mouvance présidentielle qu'ils ou elles se soient déclarés ou pas et ceux de la mouvance des alternatives à la situation actuelle. Alors il suffit pour chaque citoyen togolais de faire le classement pour s'apercevoir que certains ont varié d'un camp à l'autre assez régulièrement, d'autres moins régulièrement, d'autres pas du tout et d'autres hésitent encore mais le peuple togolais peut les classer.

C'est cette incapacité du peuple togolais à classer comme il faut ses dirigeants qui crée la confusion que Faure Gnassingbé ne fait qu'exploiter en jouant au gentil une fois qu'il a usurpé les élections par deux fois sur la base des contre-vérités des urnes. Il lui suffit à l'international de s'aligner sur les positions de la France ou des Etats-Unis pour se croire immunisé et protégé. Il devrait se méfier d'un Barack Obama ou d'un Nicolas Sarkozy qui n'auront aucun état d'âme à redorer leur blason en ne soutenant plus des dirigeants africains détestant la démocratie mais font semblant d'être des démocrates. Il suffit à Faure Gnassingbé de déclarer qu'il ne se présente pas en 2015 pour toute la crise politique togolaise commence à trouver un début de solution. Bref, le problème aujourd'hui, c'est celui qui veut changer la constitution pour perdurer. Le Togo n'est pas nécessairement le Burkina ou le Cameroun.

Mouvement Citoyen

Quel que soit le régime politique choisi, parlementaire, semi-parlementaire, présidentiel ou semi-présidentiel ou autre, il ne fonctionne qu'en fonction du pouvoir uniformisant de Faure Gnassingbé et son réseau. Tant que les dirigeants occidentaux vont s'entêter de croire qu'ils ont choisi le bon cheval au Togo, les risques d'explosion seront là et la contre-vérité des urnes aussi. Il faut convaincre aussi les dirigeants occidentaux qu'ils créent en fait des bombes à retardement en ne laissant pas le processus démocratique togolais fonctionner normalement. Car Faure Gnassingbé d'après les évaluations de CVU-Togo-Diaspora, ne représente pas plus de 15 % des voix si des élections libres et démocratiques à deux tours étaient organisées. Bref, Faure Gnassingbé ne serait pas au deuxième tour. Mais il a plus d'un tour dans son escarcelle. C'est d'abord l'armée qui va jouer le 3e tour en l'imposant comme chef puis la Cour constitutionnelle du Togo comme président des contre-vérités des urnes. Il n'y a que les occidentaux, pour défendre leur intérêts et croire à la paix des cimetières, qui vont laisser faire. C'est aussi cela la politique du « laisser-faire » dont je parlais au début en économie.

12. La CVJR, Commission Vérité Justice et Réconciliation, créée à la demande du Président Faure Gnassingbé et chargée de faire la lumière sur les événements violents survenus au Togo entre 1958 et 2005, a un travail difficile pour réconcilier les Togolais. La CVJR sert-elle finalement à quelque chose dans ce processus de réconciliation ?

YEA. Le CVJR a été créée parce que les Occidentaux ont honte d'avoir à accepter pour la deuxième fois un Président élu sur la base de la contre-vérité des urnes. Faure Gnassingbé ayant peur de ces gens choisit de faire bavarder les Togolaises et Togolaises. C'est une véritable cure de thérapie collective qui n'attire pas grand monde.

Il faut aussi poser la question à ceux qui sont allés faire des déclarations si le CVJR change quelque chose à leur quotidien, une fois les déclarations faites. Je le répète, il s'agit d'une séance de thérapie collective où il faut des médecins psychologues et non un ecclésiastique qui confond la confession et la plaidoirie des tribunaux de l'Etat.

Sur la réconciliation, dites-moi qui peut afficher une véritable réconciliation au Togo depuis que la CVJR dit qu'elle travaille. Au contraire, le fait de bavarder et de s'apercevoir que ceux qui ont commis des crimes circulent librement au Togo et souvent à côté des victimes, quand elles ne sont pas mortes ou blessées, est une atteinte à la liberté de circuler librement. La CVJR expose les gens et personne ne sait le nombre de familles et personnes subissant des harcèlements, voire des outrages ou autres depuis qu'ils ont bavardé. Car je me refuse à considérer le travail de la CVJR comme un témoignage. Il s'agit d'un bavardage à haute voix.

Mais plus grave, au lieu de laisser la justice faire son travail, le système mis en place par la CVJR permet de « bavarder » et donne l'impression que l'on peut obtenir l'absolution une fois la confession faite. On oublie donc les morts, les blessés, les handicapés et autres personnes qui ont souffert des affres des systèmes militaires et politiques togolais. Et tout sera résolu une fois morts au paradis, pour ceux qui croient. La réalité c'est que Monseigneur Nicodème Anani Barrigah oublie que le processus de réconciliation dans la Bible qui lui sert de support intellectuel ne peut avoir lieu sans vérité et justice. Mais le bavardage ne permet pas de faire la justice et les harcèlements sur les gens ne permettent pas à toute la vérité de sortir. Il n'est d'ailleurs pas sûr que certains, encouragés par le Pouvoir d'aller bavarder, disent toute la vérité. Bref, c'est à une justice indépendante de faire ce travail avec du personnel qualifié au plan juridique et au plan médical pour les volets psychologiques. Il faut y rajouter la transparence en acceptant qu'un comité de journalistes indépendants puisse toujours siéger pour toutes les audiences y



Mouvement Citoyen

compris les nombreux « *huis clos* » qu'autorise le Président de la CVJR. Sur ces derniers bavardages, il ne rend pas compte à Faure Gnassingbé mais directement à Dieu. A moins que Dieu ne l'ait pas encore entendu ?

La CVJR retarde le processus et l'avènement d'une justice indépendante au Togo, continue à créer la confusion dans la séparation des pouvoirs entre l'Eglise et l'Etat, la confusion entre le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif car la CVJR rend compte à Faure Gnassingbé... et comme le bavardage va se prolonger après 2015, il faudra que Faure Gnassingbé explique qu'il doit rester au pouvoir pour écouter la suite du feuilleton des bavardages de la CVJR.

Pour être plus proche de la vérité de ce que fait réellement la CVJR et pour que le Peuple togolais ne se fasse pas tromper en croyant à un travail difficile pour réconcilier les Togolais, Le CVU-Togo-Diaspora propose de renommer la **CVJR** : **le Club de la Vraisemblance, de la Justification et du Rafistolage.**

La Réconciliation des Togolais passe par le départ du réseau élargi de Faure Eyadéma du pouvoir. S'il part volontairement en 2015, il pourra espérer gagner le *Prix* « pour le *leadership* d'excellence en Afrique » de la Fondation *Mo Ibrahim* doté de 5 millions de \$US cash et 5 autres millions de \$US pour réaliser des projets de développement. Il devra commencer par le Togo où il n'a fait avancer le développement que de son réseau aux dépens de celui du pays, ce depuis 2005. YEA.

12 novembre 2011